



SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

Valérie ANDRE

UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JUST

46 BD DE LA TOUR MAUBOURG

75007 PARIS

ETATS FINANCIERS ANNUELS

AU 31/12/2023

9 Rue Dérondel 95120 ERMONT tel 06-15-91-32-08 avexa@avexa.fr

SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES RÉGION PARIS ILE DE FRANCE
AVEXA SAS AU CAPITAL DE 10 000 € - RCS PONTOISE N° 533 784 997 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE N° FR45533784997



Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

<i>----- Comptes annuels -----</i>	<i>1</i>
<i>Attestation de présentation des comptes</i>	<i>2</i>
<i>Bilan Actif</i>	<i>3</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>4</i>
<i>Compte de résultat</i>	<i>5</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>6</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>9</i>
<i>Produits à recevoir (avec détail)</i>	<i>10</i>
<i>----- Détail des comptes -----</i>	<i>11</i>
<i>Détail de l'Actif</i>	<i>12</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>13</i>
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	<i>14</i>
<i>----- Liasse fiscale -----</i>	<i>16</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>17</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 Bis- Impôt sur les Sociétés</i>	<i>18</i>
<i>BIC - Déclaration 2065 BisSuite - Impôt sur les Sociétés</i>	<i>19</i>
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>20</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>21</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>22</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>23</i>
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	<i>24</i>
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	<i>25</i>
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	<i>26</i>
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	<i>27</i>
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	<i>28</i>
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	<i>29</i>
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	<i>30</i>
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	<i>31</i>
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	<i>32</i>
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	<i>33</i>
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	<i>34</i>
<i>BIC-RN 2059E - Valeur ajoutée</i>	<i>35</i>
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /I</i>	<i>36</i>
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /I</i>	<i>37</i>
<i>Charges à payer (détail)</i>	<i>38</i>
<i>Produits à recevoir (détail)</i>	<i>39</i>

Etats financiers au 31/12/2023

----- **Comptes annuels** -----

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JUSTICE** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	58 091 euros
Chiffre d'affaires :	44 075 euros
Résultat net comptable :	9 246 euros


Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ERMONT
Le 8 octobre 2024

Valérie ANDRE

Expert-comptable


SAS AVEX @
9 Rue Dérondel
95120 ERMONT
Tel : 06.15.91.32.08
avexa@avexa.fr

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JUSTICE** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	58 091 euros
Chiffre d'affaires :	44 075 euros
Résultat net comptable :	9 246 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ERMONT
Le 8 octobre 2024

Valérie ANDRE
Expert-comptable

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	22 500	22 500		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	14 356	10 000	4 356	4 356	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	36 856	32 500	4 356	4 356
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances	22 678		22 678	15 152	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	31 058		31 058	40 261	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	53 736		53 736	55 413
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	90 591	32 500	58 091	59 768

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	5 004	19 404
	Résultat de l'exercice	9 246	(14 399)
	Total des fonds propres	14 250	5 004
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	14 250	5 004	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	267	200	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 188	54 564	
Dettes fiscales et sociales	1 387		
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	43 842	54 764	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	58 091	59 768	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	9 245,67	(14 399,32)	
(1) Dont à moins d'un an	43 842	54 764	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	267	200	
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	44 075	53 686
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	40 000	10 000
	Dons		
	Cotisations	24 150	33 600
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	1 200	1 200
	109 425	98 486	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	100 421	109 422
	Impôts, taxes et versements assimilés	78	75
	Rémunération du personnel		
	Charges sociales		
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		3 688
	Dotation aux provisions		
	Autres charges		
		100 499	113 185
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	8 926	(14 699)
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	320	300
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	320	300
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	9 246	(14 399)
Charges financières	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		
	Impôts sur les sociétés		
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
	TOTAL DES PRODUITS	109 745	98 785
	TOTAL DES CHARGES	100 499	113 185
	EXCEDENT ou DEFICIT	9 246	(14 399)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice sont établis conformément au règlement ANC 20018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et les dispositions spécifiques du règlement CRC n° 2009-10 relatif aux syndicats professionnels et à leurs unions mentionnés aux articles L. 2131-2, L. 2133-1 et L. 2133-2 du code du travail.

Le bilan de l'exercice présente un total de **58 091** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **109 745** euros et un total **charges** de **100 499** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **9 246** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles et financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) hors frais d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

- site internet 3 ans

Immobilisations financières

Les titres de la société LEGAL STORM, souscrits en 2019 pour 10 000 € représentant 35,7% du capital, ont été dépréciés en totalité compte tenu des capitaux propres négatifs de cette participation.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Il est à noter que la décision de dissolution de cette société a été prise le 2 février 2022, à la clôture de l'exercice 2023 la société n'est toujours pas radiée.

Il a été souscrit en 2022 au capital de la société LEGAL STORM NEW CO pour 2 000 € représentant 6% du capital.

Pour mémoire l'UNCJ détient également 7 actions de la SAS INTERFIMO, de laquelle elle perçoit chaque année des dividendes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

<u>Ressources de l'année</u>	2023	2022
Cotisations reçues	24 150 €	33 600 €
- Reversement de cotisations	- 2 164 €	néant
Subventions reçues	40 000 €	10 000 €
Autres produits d'exploitation perçus	44 075 €	44 667 €
Produits financiers perçus	néant	néant
TOTAL DES RESSOURCES	106 061 €	88 267 €

Conformément au règlement CRC 2009-10 relatif aux organisations syndicales, les cotisations des adhérents sont comptabilisées lors de leur encaissement (paragraphe 2.2.2), les subventions et autres produits sont comptabilisés selon les règles générales du plan comptable général.

Cotisations et adhérents

Indépendamment du règlement effectif de la cotisation au titre de l'exercice, le nombre d'adhérents au sens de la représentativité fiscale (arrêtée au 31 mars 2024) est le suivant :

- en 2023 = 123 adhérents (cotisation appelée pour 208,33 €HT)
- en 2022 = 158 adhérents (cotisation appelée pour 208,33 €HT)

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Situation fiscale

Après analyse du caractère lucratif prépondérant de ses activités, l'UNCJ a décidé de soumettre aux impôts commerciaux l'ensemble de ses activités.

Evénements post-clôture

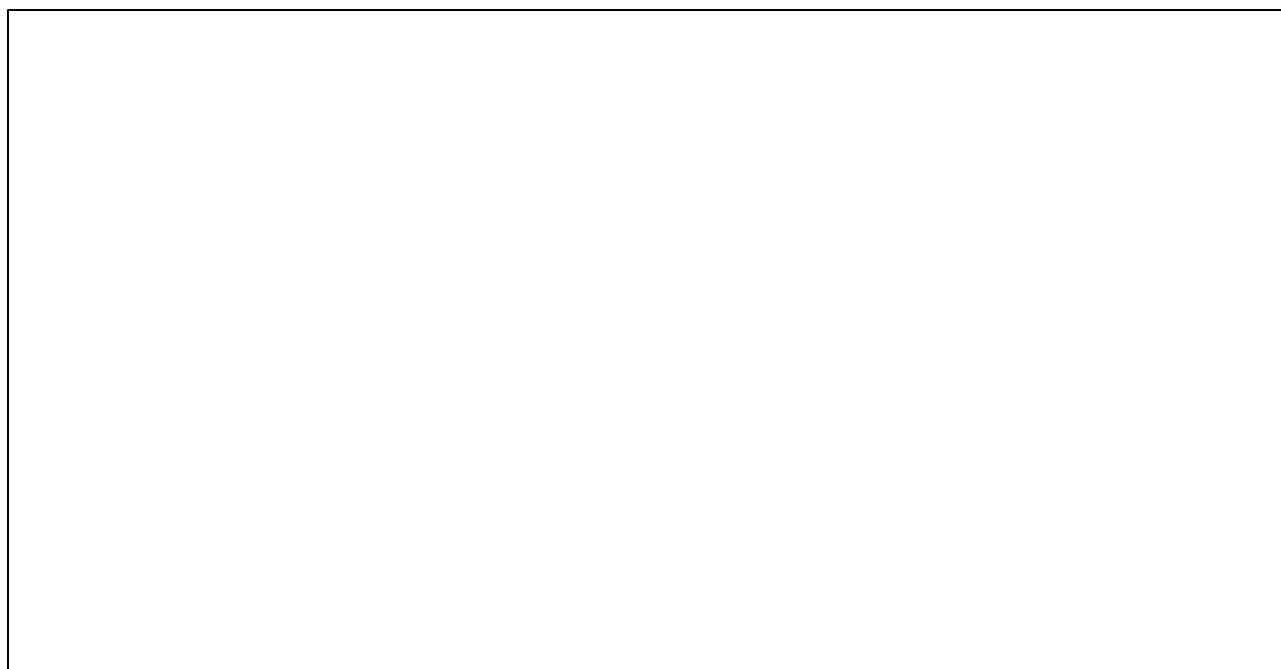
Aucun événement significatif de nature à remettre en cause l'image de la situation financière au 31 décembre 2023 et de l'information financière communiquée n'est survenu à ce jour.

Continuité d'exploitation

Malgré des fonds propres peu importants, la continuité d'exploitation ne semble pas compromise compte tenu notamment du soutien de la Chambre Nationale des Commissaires de Justice et des projets de participation au développement d'outils métier à destination des membres.

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	267	200	67	33,40
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 400	15 648	(7 248)	-46,32
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	8 667	15 848	(7 181)	-45,31



Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	7 200		7 200	
TOTAL	7 200		7 200	

--

Etats financiers au 31/12/2023

----- **Détail des comptes** -----

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	4 355,57	7,50	4 355,57	7,29		
Concessions brevets et droits similaires						
SITE INTERNET	22 500,00	38,73	22 500,00	37,65		
AMORTISSEMENT SITE INTERNET	(22 500,00)	-38,73	(22 500,00)	-37,65		
Autres participations	4 355,57	7,50	4 355,57	7,29		
TITRES DE PARTICIPATION	14 355,57	24,71	14 355,57	24,02		
Dépréciation titres de participation	(10 000,00)	-17,21	(10 000,00)	-16,73		
TOTAL III - Actif Circulant NET	53 735,84	92,50	55 412,85	92,71	(1 677,01)	-3,03
Autres créances	22 678,00	39,04	15 152,34	25,35	7 525,66	49,67
FOURNISSEURS - AVOIRS A RECEVOIR	7 200,00	12,39			7 200,00	
TVA DEDUCTIBLE			6 556,34	10,97	(6 556,34)	-100,00
CREDIT DE TVA A REPORTER	15 278,00	26,30	5 988,00	10,02	9 290,00	155,14
TVA DEDUCTIBLE SUR FNP	200,00	0,34	2 608,00	4,36	(2 408,00)	-92,33
Disponibilités	31 057,84	53,46	40 260,51	67,36	(9 202,67)	-22,86
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 604,84	52,68	39 701,51	66,43	(9 096,67)	-22,91
LCL	453,00	0,78	559,00	0,94	(106,00)	-18,96
TOTAL DU BILAN ACTIF	58 091,41	100,00	59 768,42	100,00	(1 677,01)	-2,81

Détail du Passif

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	14 249,85	<i>24,53</i>	5 004,18	<i>8,37</i>	9 245,67	<i>184,76</i>
Report à nouveau	5 004,18	<i>8,61</i>	19 403,50	<i>32,46</i>	(14 399,32)	<i>-74,21</i>
FONDS ASSOCIATIFS	5 004,18	<i>8,61</i>	19 403,50	<i>32,46</i>	(14 399,32)	<i>-74,21</i>
Résultat de l'exercice	9 245,67	<i>15,92</i>	(14 399,32)	<i>-24,09</i>	23 644,99	<i>164,21</i>
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	43 841,56	<i>75,47</i>	54 764,24	<i>91,63</i>	(10 922,68)	<i>-19,94</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	266,79	<i>0,46</i>	200,00	<i>0,33</i>	66,79	<i>33,40</i>
FRAIS BANCAIRES A PAYER	266,79	<i>0,46</i>	200,00	<i>0,33</i>	66,79	<i>33,40</i>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 187,55	<i>72,62</i>	54 564,24	<i>91,29</i>	(12 376,69)	<i>-22,68</i>
Collectif fournisseurs créditeurs	33 787,55	<i>58,16</i>	38 916,24	<i>65,11</i>	(5 128,69)	<i>-13,18</i>
FOURNISSEURS - FNP	8 400,00	<i>14,46</i>	15 648,00	<i>26,18</i>	(7 248,00)	<i>-46,32</i>
Dettes fiscales et sociales	1 387,22	<i>2,39</i>			1 387,22	
TVA DEDUCTIBLE	1 387,21	<i>2,39</i>			1 387,21	
TVA COLLECTEE ADHESIONS	0,01				0,01	
TOTAL DU BILAN PASSIF	58 091,41	<i>100,00</i>	59 768,42	<i>100,00</i>	(1 677,01)	<i>-2,81</i>

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	109 425,00	248,27	98 485,82	183,45	10 939,18	11,11
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	44 075,01	100,00	53 685,82	100,00	(9 610,81)	-17,90
Production vendue Services FRANCE	44 075,01	100,00	53 685,82	100,00	(9 610,81)	-17,90
CONGRES	26 575,01	60,29	32 166,33	59,92	(5 591,32)	-17,38
PARTENARIAT COMMUNICATION	17 500,00	39,71	21 519,49	40,08	(4 019,49)	-18,68
Montant net du chiffre d'affaires	44 075,01	100,00	53 685,82	100,00	(9 610,81)	-17,90
Subventions	40 000,00	90,75	10 000,00	18,63	30 000,00	300,00
SUVBENTIONS D'EXPLOITATION	40 000,00	90,75	10 000,00	18,63	30 000,00	300,00
Autres produits d'exploitation	25 349,99	57,52	34 800,00	64,82	(9 450,01)	-27,16
JETONS DE PRESENCE	1 200,00	2,72	1 200,00	2,24		
COTISATIONS	24 149,62	54,79	33 599,85	62,59	(9 450,23)	-28,13
PRODUITS DIVERS	0,37		0,15		0,22	146,67
Total des charges d'exploitation	100 499,23	228,02	113 184,67	210,83	(12 685,44)	-11,21
Autres achats et charges externes	100 421,22	227,84	109 421,84	203,82	(9 000,62)	-8,23
FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMENT	911,14	2,07			911,14	
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	200,60	0,46	707,69	1,32	(507,09)	-71,65
MAINTENANCE	202,37	0,46	155,88	0,29	46,49	29,82
ASSURANCE	461,69	1,05	1 127,64	2,10	(665,95)	-59,06
CONGRES , FORMATIONS	26 444,41	60,00	31 329,52	58,36	(4 885,11)	-15,59
HONORAIRES	35 650,00	80,88	39 220,00	73,05	(3 570,00)	-9,10
FRAIS D'ACTES	338,00	0,77	523,50	0,98	(185,50)	-35,43
SITE INTERNET	359,80	0,82	169,00	0,31	190,80	112,90
RELATIONS PUBLIQUES	19 393,46	44,00	25 320,00	47,16	(5 926,54)	-23,41
FRAIS DE DEPLACEMENT	4 940,12	11,21	3 127,91	5,83	1 812,21	57,94
FRAIS DE RECEPTION	8 155,25	18,50	3 836,01	7,15	4 319,24	112,60
FRAIS POST AUX ET TELEPHONE	392,79	0,89	304,84	0,57	87,95	28,85
FRAIS BANCAIRES	807,59	1,83	457,65	0,85	349,94	76,46
COTISATIONS PROFESSIONNELLES	2 164,00	4,91	3 142,20	5,85	(978,20)	-31,13
Impôts, taxes et versements assimilés	78,00	0,18	75,00	0,14	3,00	4,00
CFE	78,00	0,18	75,00	0,14	3,00	4,00
Dotation aux amortissements sur immobilisations			3 687,50	6,87	(3 687,50)	-100,00
DOT AMORT IMMO INCORP			3 687,50	6,87	(3 687,50)	-100,00
Autres charges de gestion courante	0,01		0,33		(0,32)	-96,97
CHARGES DIVERSES	0,01		0,33		(0,32)	-96,97
Résultat d'exploitation	8 925,77	20,25	(14 698,85)	-27,38	23 624,62	160,72
Total des produits financiers	319,90	0,73	299,53	0,56	20,37	6,80
Produits financiers de participations	319,90	0,73	299,53	0,56	20,37	6,80
PRODUITS DE PARTICIPATIONS	319,90	0,73	299,53	0,56	20,37	6,80

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	01/01/2022 31/12/2022	12 mois	Variations	%
Total des charges financières						
Résultat financier	319,90	0,73	299,53	0,56	20,37	6,80
Résultat courant avant impôts	9 245,67	20,98	(14 399,32)	-26,82	23 644,99	164,21
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice	9 245,67	20,98	(14 399,32)	-26,82	23 644,99	164,21

Etats financiers au 31/12/2023

----- **Liasse fiscale** -----



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 2065-SD

(2024)

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le **01012023** et clos le **31122023** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société	Adresse du siège social
UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JUSTICE	
SIRET 50031531200016	
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement
46 BD DE LA TOUR MAUBOURG	
75007 PARIS	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante SIRET

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

B ACTIVITÉ		
Activités exercées	Syndicat patronal	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal <input type="text"/> 0	Bénéfice imposable à 15% <input type="text"/>	Déficit <input type="text"/>
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% <input type="text"/>			
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="text"/>
Autres PV imposables à 19%	<input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0%	<input type="text"/>
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI <input type="checkbox"/>			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	<input type="text"/>
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	<input type="text"/>

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	<input type="text"/>

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	<input type="text"/>

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	<input type="text"/>
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	
<input type="text"/>	
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :	
<input type="text"/>	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	<input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé <input type="text"/>
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I	Nom et adresse du conseil :
SAS AVEX @ 9 RUE DERONDEL 95120 ERMONT Tél : 0615913208	Tél :
OGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date : 08102024 Lieu : PARIS
N° d'agrément : <input type="text"/>	Qualité et nom du signataire : PRESIDENT
	Signature : GRAS PATRICE
Examen de conformité fiscale (ECF) <input type="checkbox"/>	prestataire : <input type="text"/>

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE J**
et Date de clôture de l'exercice **31122023**

K **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JUSTICE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 46 BDE LA TOUR MAUBOURG 75007 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 5 0 0 3 1 5 3 1 2 0 0 0 1 6			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N, clos le, 31122023					
		N-1 31122022					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	22 500	AC	22 500	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	14 356	CV	10 000	4 356
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH		BI			
TO TAL (II)		BJ	36 856	BK	32 500	4 356	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	22 678	CA		22 678
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	31 058	CG		31 058	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TO TAL (III)	CJ	53 736	CK		53 736	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	90 591	IA	32 500	58 091	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JU		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	5 004	19 404
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	9 246	(14 399)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	14 250	5 004
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	267	200
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	42 188	54 564
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 387	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	43 842	54 764
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE	58 091	59 768
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	43 842	54 764	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	267	200	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JU				Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services* }	FD		FE		FF			
		FG	44 075	FH		FI	44 075	53 686	
		FJ	44 075	FK		FL	44 075	53 686	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	40 000	10 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	25 350	34 800	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	109 425	98 486	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	100 421	109 422	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	78	75	
	Salaires et traitements *					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations { - dotations aux amortissements * dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3) - dotations aux provisions }	HS				GA		3 688
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	100 499	113 185
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	8 926	(14 699)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	320	300	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	320	300	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	320	300	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	9 246	(14 399)	

Désignation de l'entreprise UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JU		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	109 745
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	100 499
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	9 246
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY 1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JU										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	22 500	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2	KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3	KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	14 356	8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ	14 356	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	36 856	ØH		ØJ				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV		LW	22 500	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG		NH		NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	14 356	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	14 356	2H	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	36 856	ØM		

Désignation de l'entreprise : UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JU							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	22 500	PF		PG		PH	22 500
TOTAL I		RK	22 500	RM		RN		RO	22 500
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU		QV		QW		QX	
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	22 500	ØP		ØQ		ØR	22 500
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

Désignation de l'entreprise : UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JU					Néant <input type="checkbox"/> *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	<ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) * 	6A	6B	6C	6D	
			6E	6F	6G	6H	
			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
			9U	9V	9W	9X	
			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	10 000	TY	TZ	UA	10 000
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	10 000	UB	UC	UD	10 000
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF				
		UG	UH				
		UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

Désignation de l'entreprise : UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JU		Néant <input type="checkbox"/> *						
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 478		15 478		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 200		7 200			
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX		VT	22 678	VU	22 678	VV	
RENOVOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	267		267			
	à plus d' 1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	42 188		42 188			
Personnel et comptes rattachés		8C						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 387		1 387			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	43 842	VZ	43 842			
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK						

Désignation de l'entreprise : UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JU						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122023					
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WA	9 246		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			WB		
		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			XE
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7			
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ	
								Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3				
TOTAL I									WR	9 246			
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV			
										WH			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WP			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WW			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A			XA			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX				
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .									ZY				
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *									XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9			Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3			XF	
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F				
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC				
		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2			Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				
Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC					
Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)								PB					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)									XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9			Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH			YG		
	Créance dégagee par le report en arriere de déficit								ZI				
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA			Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB			Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC
										Dt déd. exc (art 39 decies D)		YD	
Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						YL	
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI		9 246		XH			
déficit (II moins I)										XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS)*						ZL							
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL	9 246		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		0		XO	0		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JU		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	60 655	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	9 246	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	51 409	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	51 409	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE												Néant <input type="checkbox"/> *														
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	19 404	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB																				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(14 399)			Dividendes	ZD																			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE																				
					Report à nouveau	ZF																				
	TOTAL I	ØF	5 004			Report à nouveau <small>(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)</small>	ZG		5 004																	
												TOTAL II	ZH	5 004												
RENSEIGNEMENTS DIVERS												Exercice N :		Exercice N-1 :												
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7				YQ																				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR																			
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS																			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT																			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété	J8				XQ																				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU																			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	35 988	39 744																	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV																			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	64 433	69 678																		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	100 421	109 422																	
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	78	75																
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z																			
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	78	75																
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	13 645	14 655																	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	14 992	13 836																	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2023) *						ØB																			
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS																			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		%															
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP						- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR	1													
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG													
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH													
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL																		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO																		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale												JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ								

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE**Néant ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
				②	③	④		⑤
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE Néant *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
N - 8					
N - 9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❺	Solde des moins-values à reporter col.❻ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❻
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE				Néant <input checked="" type="checkbox"/> *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : 01012023	et clos le : 31122023	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant *

N° de dépôt
[]

EXERCICE CLOS LE **3|1|1|2|2|0|2|3** N° SIRET **5|0|0|3|1|5|3|1|2|0|0|0|1|6**

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JUSTICE**

ADRESSE (voie) **46 BD DE LA TOUR MAUBOURG**

CODE POSTAL **75007** VILLE **PARIS**

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
---	----	--	----

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4
---	----	--	----

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []
 N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []
 Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []
 Naissance : Date [] N° département [] Commune [] Pays []
 Adresse : N° [] Voie []
 Code postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|3|

N° SIRET 5|0|0|3|1|5|3|1|2|0|0|0|1|6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE UNION NATIONALE DES COMMISSAIRES DE JUSTICE

ADRESSE (voie) 46 BD DE LA TOUR MAUBOURG

CODE POSTAL 75007 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique	<input type="text" value="SAS"/>	Dénomination	<input type="text" value="LEGAL STORM"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text" value="852274505"/>	% de détention	<input type="text" value="35,71"/>
Adresse : N°	<input type="text" value="1"/>	Voie	<input type="text" value="COUR DU HAVRE"/>
Code postal	<input type="text" value="75008"/>	Commune	<input type="text" value="PARIS"/>
		Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>	% de détention	<input type="text"/>
Adresse : N°	<input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Charges à payer (détail) au 31/12/2023

Libellé	Montant
FNP CAC 2023	4 800
FNP HON COMPTA 2023	3 600
FNP CDC COMM EXO 4T 2023	267
Totalisation	8 667

Produits à recevoir (détail) au 31/12/2023

Libellé	Montant
AAR LEGANOV PRESTATION 2023	7 200
Totalisation	7 200